



Formulaire d'autorisation de l'administration à l'acétaminophène

Le parent n'est pas tenu de consentir à l'application du protocole. Toutefois, s'il ne signe pas le formulaire d'autorisation, l'acétaminophène ne pourra être administré à son enfant.

Nom complet de mon ou de mes enfants

Nom du parent/tuteur légal

Signature du parent/tuteur légal

Nom complet de la personne à contacter si le parent n'est pas joignable

Coordonnées de la personne à contacter si le parent n'est pas joignable

- J'autorise les éducatrices de la Maison de la famille de Gatineau, à administrer à mon enfant, conformément au présent protocole, de l'acétaminophène vendu sous la marque commerciale suivante :

- Je refuse que l'animatrice administre de l'acétaminophène à mon enfant et je m'engage à venir chercher mon enfant en cas de fièvre.